

SELARL CABINET MEROTTO

Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS

Immeuble Le Galien A – 28 avenue de Genève

74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

☎ 04 56 19 02 30 - ✉ merotto@avocats-associes.eu

www.avocat-merotto-damien.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT DE TYPE 2 AVEC BALCON ET CAVE SIS À GAILLARD (74240), 2 rue Marcel Dégerine

MISE A PRIX 9.467,30 €

Fixée au VENDREDI 16 DECEMBRE 2022 À 15 HEURES

**À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de
THONON-LES-BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville sis
10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200)**

DÉSIGNATION - LOT UNIQUE :

Sur la Commune de **GAILLARD** (74240),

Dans un ensemble immobilier dénommé "**LE BEAU SOLEIL**", édifié sur une parcelle de terre sise 2 rue Marcel Dégerine, cadastrée Section A n° 4533, pour une contenance de 7 a 59 ca :

- **Le lot n° 27** : une cave située au sous-sol, avec les 3/1762èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;
- **Le lot n° 77** : un appartement de type 2 situé au premier étage, comprenant : entrée, dégagement, salle de séjour (transformée en chambre) avec balcon, cuisine ouvrant sur le balcon, salle de bains avec W.C., avec les 35/1762èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ;

L'appartement est d'une superficie Loi Carrez de 33,87 m² (outre balcon de 7,84 m²).

Aux termes du Procès-verbal de description établi le 12 avril 2021, l'appartement était occupé par un locataire selon contrat de bail en date du 1^{er} mars 2021, moyennant un loyer mensuel de 1.100 € dont 200 € de charges, mais celui-ci aurait depuis donné congé.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE « LE BEAU SOLEIL »**, dont le siège est 98, Rue de Genève et 2 rue Marcel Dégerine à GAILLARD (74240), représenté par son syndic en exercice, la **Société l'Immobilier du Bassin Genevois (IBG)**, Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 €, inscrite au RCS de THONON-LES-BAINS sous le n° 539 253 625, dont le siège social est 13, rue du Bois de la Rose à VILLE-LA-GRAND (74100), représentée par son président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège ;

Ayant pour avocat constitué la SELARL CABINET MEROTTO, inscrite au Barreau de THONON-LES-BAINS, prise en la personne de Maître Damien MEROTTO, demeurant Immeuble Le Galien A – 28 Avenue de Genève à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74160).

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 20 juillet 2021 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS (RG n° 21/00066).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au Cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de THONON-LES-BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat la somme de 3.000,00 € par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74160), **le vendredi 2 décembre 2022 de 14 h 00 à 15 h 00.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL CABINET MEROTTO, Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble Le Galien A – 28 avenue de Genève à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74160), ☎ 04.56.19.02.30 - ✉ merotto@avocats-associes.eu - www.avocat-merotto-damien.fr/ventes-judiciaires ou consulter le site <https://avoventes.fr/>